

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 039-243900420-20250403-44_2025_49-BF



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 03 avril 2025

Date de convocation
21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, jeudi 03 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Vote du budget primitif pour l'exercice 2025 N°44/2025

Nombre de membres

40

Présents

32

Représentés

2

Excusés

8

Votants

34

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Fraichard, Bouton, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Masuyer, Faivre, MM. Dejeux, Truchot (procuration à Mme Sermier), Rochet (procuration à M. Rougeaux), Théry, Della Santa, Coutrot.

Absents

Le Conseil communautaire, entendu cet exposé,

Vu les documents budgétaires ci-annexés,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité :

Le budget principal comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 9 200 000€ et en dépenses à hauteur de 9 000 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 800 000€

Le budget annexe ordures ménagères comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 843 000€ et en dépenses à hauteur de 831 000€

Le budget annexe zones d'activités économiques comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 230 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1130 000€

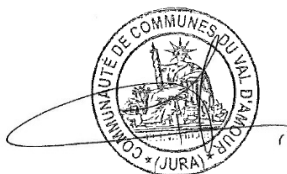
Le budget annexe eau et assainissement comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 332 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 064 000€

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

